

BOSANGI

Numéro 73

Le Magazine trimestriel de l'environnement Jan. - Fév- Mars. 2024

Transition hors des énergies fossiles QUELS ENJEUX POUR L'AFRIQUE ?

Infrastructures de propreté urbaine
MIGRER VERS DES VILLES AFRICAINES DURABLES

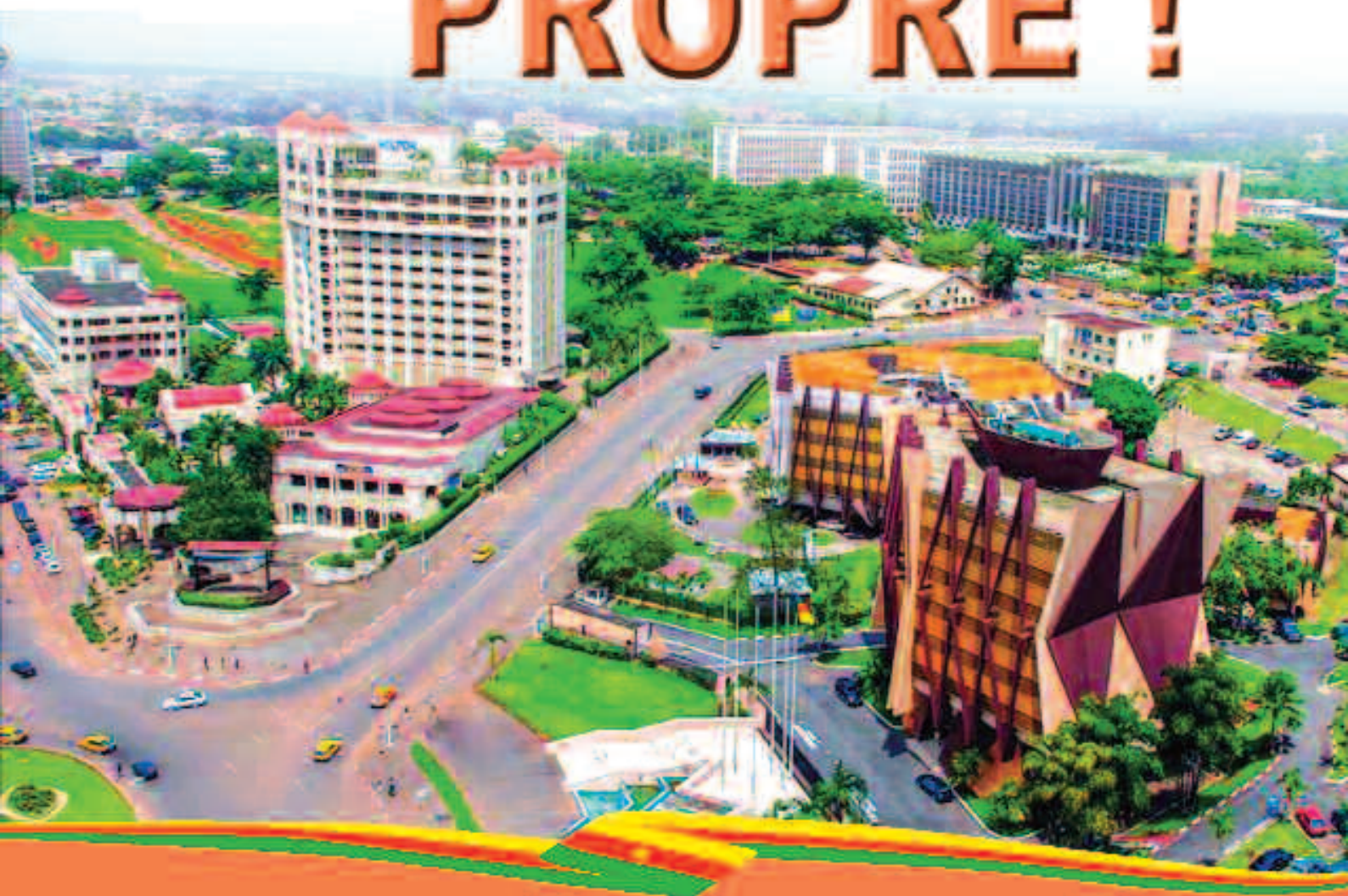


**MAIRIE DE VILLE
DE YAOUNDÉ**

Chers Yaoundéens, Gardons

notre
Cité - Capitale

**YAOUNDÉ
PROPRE !**



NOS DÉCHETS SONT DE LA RESSOURCE DE DÉVELOPPEMENT !



Par Dr Jean-Pierre Ymele
Directeur Général de Hysacam



Il faut que l'industrie locale puisse recycler les déchets pour qu'ils deviennent une matière première permettant d'alimenter les chaînes de production.

Les derniers rendez-vous emblématiques sur le climat à l'instar de la Cop 28, ont mis un point d'honneur sur l'exploitation optimale des ressources renouvelables et non renouvelables de la planète, pour une réponse durable à nos besoins fondamentaux.

Nos déchets représentent une proportion importante de ces ressources renouvelables. Mais on peut se demander pourquoi cet or traine en permanence dans les rues ? Pourquoi cette manne produite au quotidien tarde-t-elle à devenir une source de création de nouvelles richesses ?

Il convient de relever que les conditions pour une exploitation plus bénéfique des déchets, sont étroitement liées à la capacité des sociétés à organiser leur gestion en l'inscrivant dans une approche intégrée et d'économie circulaire.

Le système de gestion des déchets doit ainsi être organisé en amont pour que dès le ménage, l'on procède au tri et à la collecte sélective. Ce préalable à la valorisation matière, impose que chaque ménage puisse se doter d'au moins deux poubelles pour séparer les déchets organiques, des autres types de déchets.

Il faut ensuite des infrastructures intermédiaires pour assurer le stockage, et le transit des déchets avant leur acheminement vers les sites de traitement. Avec l'avantage que ces infrastructures pourraient permettre d'affiner le tri des déchets pour les orienter directement vers des filières de valorisation et de recyclage. L'on peut évoquer ici les déchetteries, les centres

de regroupement des déchets de précollecte ou les centres de transfert des déchets.

En aval, il faut que l'industrie locale puisse recycler les déchets pour qu'ils deviennent une matière première permettant d'alimenter les chaînes de production. Pour innover l'ensemble de ce système, les modes de financement doivent être adéquats et suffisants, de manière à prendre en charge la collecte, le tri et le traitement des résidus non recyclables.

L'enjeu et le défi sont donc de pouvoir adosser ce système intégré à un modèle de gestion des déchets à la fois technique et financier.

En effet, face à l'insuffisance des budgets étatiques consacrés à la propreté et au traitement des déchets, il est impératif d'exploiter de nouvelles pistes de financement. On peut constater que dans les pays ayant les meilleures expériences en matière de gestion durable des déchets, le service bénéficie fortement de l'appui citoyen des producteurs et des usagers.

A côté de l'optimisation du mécanisme de financement, il est nécessaire de mettre en place un modèle d'écologie industrielle qui assure la rentabilité des filières de valorisation. Ce qui permettrait d'avoir un marché structuré autour des produits de la valorisation avec des débouchés garanties pour les entreprises qui s'y engagent.

Faire de nos déchets de la ressource de développement, c'est donc inscrire l'action collective des acteurs publics et des entrepreneurs éco-citoyens, dans le combat pour le développement durable et la lutte contre l'injustice climatique.

Bosangi

Une publication de Hysacam

B.P. : 781 Yaoundé
Tél. +237 222 22 13 79
Fax : +237 222 22 53 44
B.P. : 1420 Douala.
Tél. +237 233 37 44 14
Fax : +237 233 37 47 73

Directeur de publication
Dr Jean-Pierre Ymele

Rédacteur en chef
Gyna ANGOUN

Secrétaire de rédaction
Tiencheu Josiane

Ont participé à ce numéro :
Boris Ngounou
Eric Vincent Fomo
Jean Loïc AMOUGOU
Leona NOUNGA

Jator Njenyu
Boris NGOUNOU

Montage
Marque Plus
Tél : +237 696 69 84 02
marqueplus@yahoo.com

Sommaire

► Actualité 6-8



1- Attaques en mer Rouge, Un nouveau coup à la sécurité alimentaire

par Boris NGOUNOU

2- Loi sur l'immigration en France, L'avenir des migrants climatiques

en question par Eric Vincent FOMO

3- Incendies de forêt, QUAND L'EUROPE BRULE *par Jean Loïc AMOUGOU*

8



► Dossier 9-18

TRANSITION HORS DES ÉNERGIES FOSSILES : QUELS ENJEUX POUR L'AFRIQUE ?

Au moment où le réchauffement climatique a atteint les pics les plus élevés de l'histoire du monde, deux grandes positions se sont affrontées à la table des échanges de DUBAI : La sortie des énergies fossiles ou l'utilisation des énergies carbonées de façon complémentaire aux énergies renouvelables.

Cette question était cruciale pour l'Afrique qui a plus que jamais besoin d'une souveraineté énergétique pour se développer. De plus, son statut de première victime climatique impose une meilleure prise en compte par le fonds pertes et dommages. Le dossier du BOSANGI N°73 vous livre une analyse de la COP 28 sous le prisme africain.

12



1- LES TEMPS FORTS DE LA COP 28 ? *par Jean-Loïc AMOUGOU*

2- L'Afrique en rangs serrés ! *par Leona NOUNGA*

3- Eight years after the Paris agreement, the triumph of climate inaction *par Jator Njenyu*

4. Un monde sans énergies fossiles : mythe ou réalité ? *par Boris NGOUNOU*

5. Enjeux des ressources énergétiques dans le nouvel ordre mondial *par Eric Vincent FOMO*

6. Climate Funds: What Progress? *par Jator NJENYU*



21

► **Evènement**

20-21

Sommet du climat de Nairobi, l'Afrique impose sa vision sur le climat *par J.L.A. avec Jeune Afrique*

Les cinquante-quatre pays réunis ont signé une déclaration en septembre 2023 qui devait « servir de base à la position commune de l'Afrique dans le processus mondial sur le changement climatique jusqu'à la COP28 et au-delà ».

► **Parole à...**

23-24

Pr Joseph Armathé Amougou

Interview transcrite par Boris NGOUNOU

« Il est important qu'on prenne en considération les changements climatiques dans nos politiques de développement »

► **Réflexions**

25

Taxe carbone aux frontières européennes, menace pour les économies africaines ? *par Eric Vincent FOMO*

► **Portrait**

26

Roselinda Soipan Tuyu, Key career moment for environment minister

par Jator Njenyu



28

Roselinda Soipan Tuyu

24



Pr Joseph Armathé Amougou

► **Regards**

27-28

- 1- Mobilier urbain de propreté, la voie vers des villes africaines durables *par Léona NOUNGA*
- 2- Centres de transfert, Solutions de propreté des villes durables *par Léona NOUNGA*

► **Carte postale**

29

Douala-Cameroun

► **Note de lecture**

30

Droit à la santé et à la vie, Plaidoyer pour une mine responsable *par Eric Vincent FOMO*

► **Forum des lecteurs**

31

M. DJABOULE Alain, Cadre à la SODECOTON (Maroua)

Attaques en mer Rouge

UN NOUVEAU COUP À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Boris Ngounou

La mer Rouge est devenue le théâtre de la version internationale de la guerre israélo-palestinienne. L'Iran vient d'y déployer son navire de guerre Alborz, pour renforcer les rebelles Houthis du Yémen. Solidaires au Hamas, ces derniers multiplient les attaques depuis le 31 octobre 2023, contre les navires marchands qu'ils estiment être en lien avec Israël. De leur côté, les Etats-Unis, soutien de l'Etat hébreux, ont lancé une coalition de 20 pays chargée de défendre le trafic maritime dans cette zone stratégique par lequel transite 12% du commerce mondial. C'est un nouveau défi pour la sécurité alimentaire mondiale.

Les attaques de navires marchands en mer Rouge, opérées depuis le 31 octobre 2023 par les rebelles Huothis sous fond de guerre israélo-palestinienne, est l'illustration la plus récente de l'utilisation de la famine des civils comme méthode de guerre. Selon le Pentagone, les rebelles yéménites fidèles Hamas, ont déjà lancé plus d'une centaine d'attaques au drone et au missile, visant dix navires marchands. Ils détiennent depuis novembre 2023 le Galaxy Leader et ses 25 membres d'équipage. Craignant pour leurs investissements, certains géants du transport maritime ont suspendu le passage de leurs navires en mer Rouge.

Avec 12% du commerce mondial qui y transite selon la Chambre internationale de la marine marchande (ICS), la mer Rouge est une « autoroute marine » reliant la Méditerranée à l'océan Indien, et donc l'Europe à l'Asie. Un axe stratégique dont le blocus, s'il est davantage long, aura indubitablement de graves conséquences sur la sécurité alimentaire de millions de populations civiles.

Ces attaques contre les navires marchands en mer Rouge, interviennent pourtant trois mois après que le Conseil de sécurité des Nations unies a réitéré sa condamnation de l'utilisation de la famine des civils comme « méthode de guerre ».

Dans cette déclaration, le Conseil rappelle le lien entre les conflits armés, la violence et l'insécurité alimentaire et le risque de famine engendrés par les conflits. Il se déclare préoccupé par le nombre croissant de conflits armés dans différentes régions du monde, réaffirme qu'il importe de mettre fin au cercle vicieux du conflit armé et de l'insécurité alimentaire et prend note du fait qu'en 2022, les conflits armés ont été principalement à l'origine des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë concernant environ 117 millions de personnes dans 19 pays et territoires. Il demande à toutes les parties à un conflit armé de s'acquitter des obligations que leur fait le droit international humanitaire pour ce qui est de respecter et de protéger les civils et les biens de caractère civil.

Loi sur l'immigration en France

L'AVENIR DES MIGRANTS CLIMATIQUES EN QUESTION

Le monde universitaire voit en le texte voté en décembre dernier une volonté de décourager les velléités d'immigration.

Eric Vincent FOMO

Le projet de loi sur l'immigration, autrement appelé « Loi Asile et immigration » a été adopté par le Parlement le 19 décembre 2023 avec 349 voix pour et 186 voix contre, sur 573 votants. L'instauration des quotas migratoires fixés par le Parlement pour plafonner « pour les trois années à venir » le nombre d'étrangers admis sur le territoire français (hors demandeurs d'asile) est considérée par le camp présidentiel comme inconstitutionnelle. Certaines dispositions, notamment celles visant à affaiblir les protections existantes pour les ressortissants étrangers faisant l'objet d'une Obligation de quitter le territoire (OQTF) mettent en mal le statut des migrants climatiques.

A tel point que, dans une interview accordée au site d'informations Reporterre le 10 novembre dernier, Marine Denis, juriste au sein de l'association Notre affaire à tous, perçoit la loi Asile et immigration comme un « recul désastreux ». Alors que notre source prépare une thèse de doctorat en droit international public avec pour titre : « La protection juridique des déplacés climatiques », elle voit en la loi immigration « un très mauvais signal, à l'heure où les déplacements de populations sont largement dopés par les conséquences du changement climatique ». Son avis est péremptoire : la France est hostile à l'accueil et cherche à décourager les velléités d'immigration en rendant la vie impossible aux personnes déjà présentes sur le territoire.

Pourtant, en s'inspirant d'une décision judiciaire de janvier 2021 qui avait estimé qu'un exilé bangladais nommé Sheel, visé par



une Obligation de quitter le territoire français, devait être autorisé à rester sur le sol français (car ses difficultés respiratoires étaient incompatibles avec la forte pollution de l'air de son pays d'origine), Marine Denis est d'avis que les juges doivent mieux tenir compte du contexte climatique et environnemental de l'Etat de départ des demandeurs d'asile, notamment dans le cas des personnes étrangères malades. Les migrations induites par le changement climatique ignorées par la loi.

Dans le même registre, le politiste François Gemenne, spécialiste de la gouvernance du climat par ailleurs rapporteur du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a estimé que la loi ignore les migrations induites par le changement climatique. Lors d'un entretien accordé à Alternatives Economiques le 21 septembre 2023, celui qui est également directeur de

l'observatoire Hugo à l'université de Liège et enseignant à Sciences Po, indiquait que le réchauffement climatique a un impact sur la donne climatique.

« Il faut garder à l'esprit que l'environnement a toujours été un facteur majeur de la distribution géographique des populations, qu'il s'agisse de la plus ou moins grande abondance des ressources, en lien avec le climat et la qualité des sols ou des conséquences d'une catastrophe naturelle », a-t-il déclaré. Tout en ajoutant que le « réchauffement va créer des migrations forcées, mais aussi de l'immobilité forcée ».

Parmi les cinq premiers pays d'origine des demandeurs d'asile en France en 2022, deux pays figurant en première ligne font face aux impacts du changement climatique : le Pakistan et le Bangladesh. Aucun pays d'Afrique subsaharienne ne figure dans le top 5.

Le sort des migrants climatiques suscite des controverses.

Incendies de forêt

QUAND L'EUROPE BRULE

Les années 2022 et 2023 ont été particulièrement riches en incendies. Des superficies considérables de forêts ont été consumées. Les changements climatiques et la surindustrialisation sont pointés du doigt.

Jean Loïc AMOUGOU



La Grèce le pays de la zone Europe qui a été le plus affecté par les feux de forêt en 2023. Le pays a été ravagé par des mégafeux deux fois dans l'année. Ce qui représente le « plus grand incendie jamais enregistré dans l'Union européenne.

A la fin du mois d'août 2023, la surface de forêts brûlées en Europe a été de 40 % supérieure à la moyenne enregistrée sur la période 2006-2022 par le Système européen d'information sur les incendies de forêt (Effis). Ce bilan reste toutefois bien inférieur aux ravages enregistrés durant l'été 2022, où la superficie d'hectares brûlés était six fois supérieure à la moyenne sur le continent européen.

En effet, l'année 2022 a battu tous les records. Les incendies n'avaient jamais autant ravagé le Vieux Continent. Selon les autorités européennes, un niveau record de surfaces brûlées par les feux de forêt a été enregistré en 2022 : plus de 785.000 hectares sont partis en fumée du 1er janvier au 19 novembre, soit "plus du double de la moyenne d'un peu plus de 317.000 hectares entre 2006 et 2021", ont indiqué le système européen d'information sur les feux de forêt (Effis) et le programme européen sur le changement climatique Copernicus.

Selon ces deux organismes, les incendies ont entraîné "des émissions

totales de carbone pour 2022 estimées à 9 mégatonnes, comparativement à une moyenne de 6,75 mégatonnes en 2003-2021".

L'Espagne et la France en première ligne

D'après les données satellitaires du service de surveillance de l'atmosphère Copernicus (CAMS), les émissions totales de feux de forêt de l'Union européenne et du Royaume-Uni du 1er juin au 31 août 2022 sont estimées à 6,4 mégatonnes de carbone, soit le niveau le plus élevé pour ces mois depuis l'été 2007. La "durée et l'intensité des vagues de chaleur qui ont frappé l'Europe pendant l'été, combinées aux conditions sèches générales sur le continent en 2022, ont contribué à ces niveaux records" d'incendies, souligne Copernicus.

Comment expliquer de tels chiffres ? Notamment par les incendies qui ont touché le sud-ouest de la France et l'Espagne. Le CAMS confirme ce qu'il avait déjà annoncé en août, à savoir que ces deux pays ont enregistré les émissions de carbone les plus élevées de juin à août au cours des 20 années de l'ensemble de données, dont le décompte a débuté en 2003

L'année 2023 a été la plus chaude de l'ère moderne

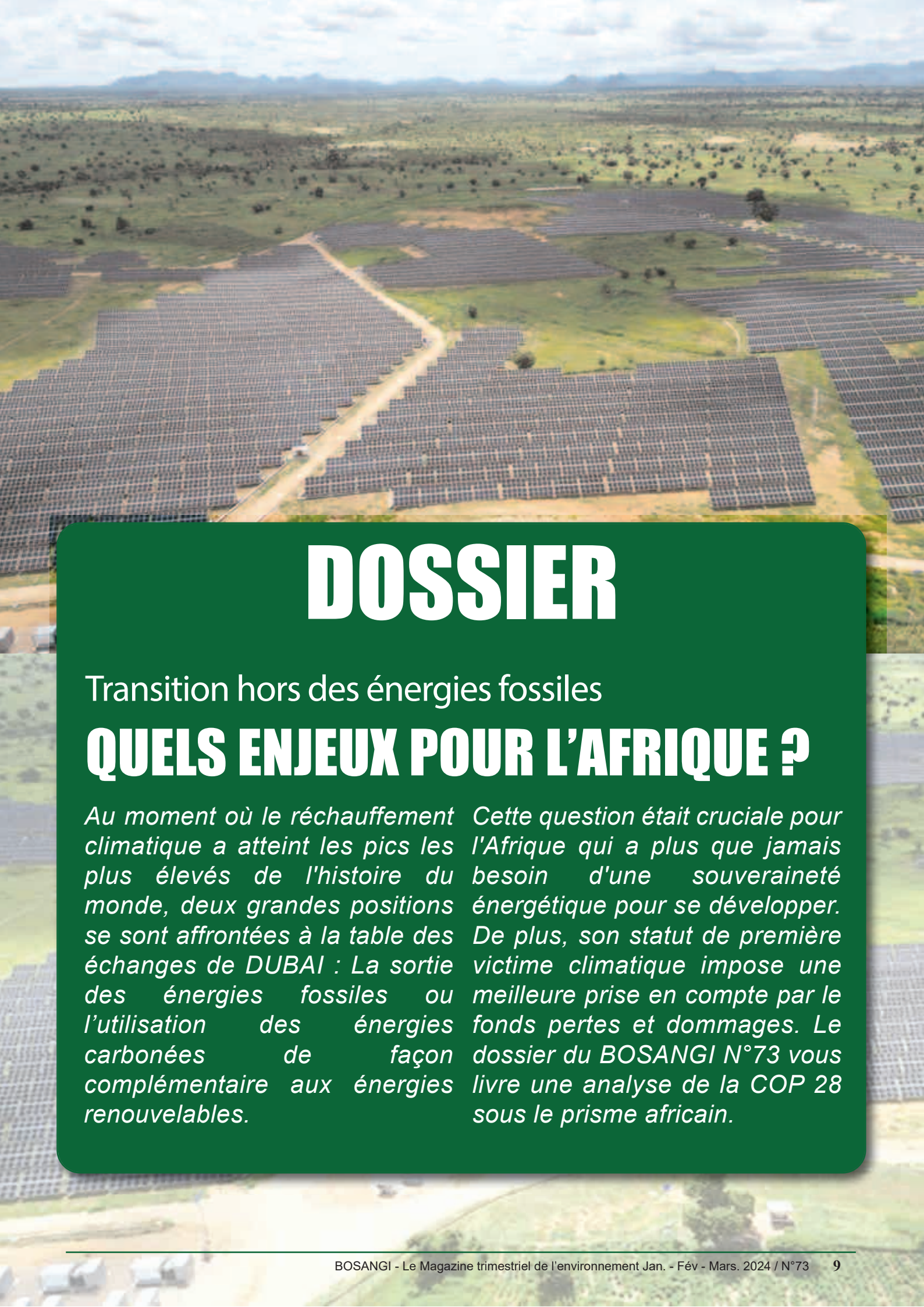
La multiplication des incendies en Europe s'explique notamment par les changements climatiques qui se caractérisent par des bouffées de chaleurs exceptionnelles.

Dans son bilan, l'observatoire européen Copernicus indique qu'avec une température moyenne de 14,98°C, l'année écoulée a été 1,48°C plus chaude que le climat de l'ère préindustrielle.

C'était prévisible : 2023, marquée par un cortège de désastres climatiques inédits, est bien l'année la plus chaude de l'Histoire, flirtant pour la première fois sur une année entière avec la limite de 1,5°C de réchauffement climatique fixée par l'accord de Paris. Le nouveau record dépasse d'une large marge (0,17°C) le précédent, pourtant récent, de 2016.

Des événements extrêmes

Derrière cette mesure de thermomètre s'élève une longue liste de catastrophes climatiques, alimentées par les émissions de gaz à effet de serre de l'humanité : incendies massifs au Canada, sécheresses extrêmes dans la Corne de l'Afrique ou au Moyen-Orient, canicules estivales inédites en Europe, aux Etats-Unis et en Chine, chaleurs hivernales records en Australie ou en Amérique du Sud, précipitations dévastatrices, ouragans renforcés, etc.



DOSSIER

Transition hors des énergies fossiles

QUELS ENJEUX POUR L'AFRIQUE ?

Au moment où le réchauffement climatique a atteint les pics les plus élevés de l'histoire du monde, deux grandes positions se sont affrontées à la table des échanges de DUBAI : La sortie des énergies fossiles ou l'utilisation des énergies carbonées de façon complémentaire aux énergies renouvelables.

Cette question était cruciale pour l'Afrique qui a plus que jamais besoin d'une souveraineté énergétique pour se développer. De plus, son statut de première victime climatique impose une meilleure prise en compte par le fonds pertes et dommages. Le dossier du BOSANGI N°73 vous livre une analyse de la COP 28 sous le prisme africain.

LES TEMPS FORTS DE LA COP 28 ?

La COP 28 s'est achevé le 13 Décembre 2023 au Qatar. Un texte appelant à une « transition hors des énergies fossiles » pour lutter contre le réchauffement climatique a finalement été adopté par les 198 pays participants ou « parties », concluant ainsi

la 28^e Conférence des Nations Unies sur le climat à Dubaï, aux Emirats arabes unis. Cette COP marquait également le premier bilan mondial des engagements (Global Stocktake) pris par les États à Paris en 2015 lors de la COP21.

Jean Loïc AMOUGOU



De difficiles négociations : vers la sortie des énergies fossiles ou une simple réduction ?

L'accord final de la COP 28 devait un premier temps être adopté. Mais le premier projet de texte proposé par la présidence émiratie, la veille a été jugé trop peu ambitieux par l'Union européenne, les États-Unis, les petits États insulaires et de nombreux pays sud-américains, faute d'appeler à la « sortie » des énergies fossiles. La « sortie » des énergies fossiles était pourtant mentionnée dans les premiers brouillons du texte et représentait pour de nombreux pays et observateurs présents aux négociations de Dubaï une priorité absolue.

Après une rude bataille sémantique lors des négociations sur le choix des mots, c'est la « transition » hors des énergies fossiles qui a gagné. Le texte mentionne dorénavant une « réduction de la consommation et de la

production des énergies fossiles », en laissant une grande latitude aux pays pour choisir leur manière de « réduire » ces pollutions. Pas d'obligation, pas de date de sortie, pas d'objectif quantifié, chaque pays décide de sa transition hors des énergies fossiles. Et pourtant, la combustion du charbon, du pétrole et du gaz, principalement pour la production d'électricité, pour les transports ou encore le chauffage, est à l'origine de 80 % des émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Or, l'Accord de Paris, adopté en 2015 lors de la COP21, énonce l'objectif de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C. Pour atteindre cet objectif, il est impératif de réduire drastiquement les

émissions de gaz à effet de serre, en particulier celles provenant de la combustion des énergies fossiles.

Élimination progressive des combustibles fossiles : le blocage des pays producteurs et exportateurs de pétrole

Les pays du golfe et le bloc africain se sont quant à eux opposés à une sortie des énergies fossiles, qui font partie intégrante de leur modèle économique.

Lors d'une conférence sur la coopération régionale dans le domaine du pétrole à Doha, au Qatar, le ministre koweïtien du Pétrole, Saad al-Barrak, a qualifié la pression internationale pour sortir des énergies fossiles « d'attaque agressive ». Il a affirmé être étonné de « l'insistance inhabituelle à priver les peuples du monde et de nombreux pays de cette source essentielle d'énergie ».



Aucun objectif de réduction des émissions de méthane n'a été fixé, alors que ce gaz a un pouvoir de réchauffement global 28 fois plus élevé en moyenne que le CO₂ à quantité égale sur une période de 100 ans selon le GIEC.

L'adoption d'un accord sur une « transition hors des énergies fossiles »

Le texte, validé par tous les pays participants, mentionne désormais l'expression « transitioning away », que l'on peut traduire par « transitionner hors de » ou « s'éloigner ». Il est question pour la première fois de « transitionner hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action dans cette décennie cruciale afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément aux préconisations scientifiques ». Chaque mot est pesé : il ne s'agit plus de sortir des énergies fossiles, mais de les abandonner progressivement. Une formulation qui a permis de réconcilier les points de vue, et d'éviter un blocage venant de pays producteurs d'énergies fossiles.

Un accord historique ?

Selon Sultan Al Jaber du Qatar, cet accord constitue une décision « historique pour accélérer l'action climatique ». Pour la première fois dans l'histoire des COP sur le climat il est fait mention dans l'accord final d'un abandon progressif des énergies fossiles. C'est une avancée par rapport à la COP 26 qui avait acté le fait de sortir du charbon uniquement (sans toutefois fixer d'objectifs spécifiques d'abattement des émissions).

François Gemenne, spécialiste du climat et co-auteur du sixième rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), témoigne-lui aussi de son engouement autour de cet accord : « Il ne faut pas galvauder les mots, c'est quasiment historique. On dessine quand même un futur largement décarboné pour les énergies fossiles. Je pense que peu auraient parié sur un accord aussi ambitieux. [...] Réalisons que nous sommes aujourd'hui face à une situation où les pays viennent de points de départ complètement différents, où les pays ont des contraintes, des régimes politiques, des économies complètement différents. Parvenir à les mettre d'accord sur un texte ambitieux, sur un sujet aussi fondamental, dans un monde qui est aussi morcelé et fracturé qu'aujourd'hui, ça tient du tour de force. »

Des experts ont critiqué le texte sur plusieurs aspects.

• La sémantique choisie

En choisissant le terme de « transitioning away » (« transitionner hors de »), le texte ne mentionne plus de « phase out » (« sortie ») du pétrole, du gaz et du charbon, qui était pourtant plus impactant mais moins consensuel. António Guterres, le secrétaire général des Nations unies, a réagi sur X (anciennement Twitter), en écrivant « que cela vous plaise ou non, la sortie des énergies fossiles est inévitable. Espérons qu'elle n'arrive pas trop tard ».

• Davantage de pétrole pour la production de plastique ?

S'il est question de transitionner hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, cela laisse la place à leur utilisation pour produire beaucoup de plastique, estime Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue.

• Des promesses insuffisantes

« Les promesses, si elles se réalisent toutes, impliqueraient une baisse de 5 % des gaz à effet de serre à horizon 2030, alors que pour limiter le réchauffement largement sous 2°C, il faudrait une baisse de 43 % », a également

appuyé Valérie Masson-Delmotte.

• La capture et le stockage du carbone présentés comme des solutions

Alors que les technologies de capture et de stockage du carbone (CSC) sont très controversées, le texte les mentionne comme des technologies à accélérer « en particulier dans les secteurs difficilement décarbonables ». L'accent est mis sur les solutions technologiques, et finalement assez peu sur la demande et la sobriété.

La reconnaissance du rôle des énergies de transition

Le texte adopté mentionne le rôle des « énergies de transition », allusion au gaz, pour assurer la « sécurité énergétique » des pays en développement.

Pas de cible quantitative sur les émissions de méthane

Aucun objectif de réduction des émissions de méthane n'a été fixé, alors que ce gaz a un pouvoir de réchauffement global 28 fois plus élevé en moyenne que le CO₂ à quantité égale sur une période de 100 ans selon le GIEC.

Pas de calendrier précis et un accord non contraignant

Le texte ne mentionne pas d'échéances pour sortir du pétrole, du charbon et du gaz, ce qui est critiqué par plusieurs États mais aussi par des ONG. Par ailleurs, le caractère non contraignant de l'accord n'oblige en rien les pays à agir derrière, ce qui fait douter de sa réelle portée.

• Des moyens financiers insuffisants
Valérie Masson-Delmotte déplore également le manque de moyens financiers parmi les limites de l'accord. « Ces limites, c'est les financements, pour le déploiement des alternatives aux énergies fossiles, les financements pour l'adaptation, avec un objectif mondial qui reste faible, et les financements pour les pertes et dommages (les pays qui devront se reconstruire post-catastrophes), elle ajoute, sur ce point, ce qui est mis sur la table, 400 millions de dollars, c'est le salaire des trois footballeurs les mieux payés au monde. On voit le décalage ! »

COP 28 : L'AFRIQUE EN RANGS SERRÉS !

54 pays du continent africain ont défendu une position commune à la COP 28, fondée sur la déclaration de Nairobi qui a insisté sur le devoir des pays du Nord d'accompagner les pays du Sud dans leur transition énergétique.

Léona NOUNGA



Pour les délégations et les négociateurs africains, cette responsabilité des pays riches devait prioritairement être assumée dans 3 principaux domaines:

- Le financement climatique

Un point d'honneur a été mis sur l'adoption d'un nouveau mécanisme de financement pour restructurer la dette existante de l'Afrique qui est un boulet depuis la période coloniale et le déblocage du financement climatique, avec une pleine opérationnalisation du fond pertes et dommages. En garantissant des investissements de l'ordre de 600 milliards de dollars pour que les besoins de l'Afrique soient couverts en énergies renouvelables à l'horizon 2030. Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), moins de 2% des investissements mondiaux dans les énergies propres ont été dirigés vers l'Afrique où plus de 600 millions de personnes sont pourtant privés d'électricité. Ceci bien que le continent ait un potentiel extraordinaire en matière d'énergies renouvelables (40% de l'irradiation solaire mondiale, 110000 MW d'énergie éolienne, 20 000 MW d'énergie géothermique).

- La justice climatique

Les délégués africains ont sollicité la mise en place d'une transition qui ne soit pas une réplique de ce qui se fait dans le reste du monde mais qui est juste, inclusive et équitable compte tenu du statut de première victime climatique de l'Afrique. Pour les négociateurs du continent noir, il faut faire primer l'adaptation climatique qui est une urgence pour l'Afrique sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui sont faiblement produits.

- La prise en compte des besoins et des circonstances particulières de l'Afrique

Les intérêts et les besoins particuliers de l'Afrique pour les négociateurs du continent ne doivent pas être occultés dans la transition énergétique. Ce qui a motivé la requête de voir les ressources renouvelables et non renouvelables être exploités pour garantir la sécurité humaine, énergétique, alimentaire, minérale, environnementale et climatique du continent, en répondant à ses besoins fondamentaux.

Retombées de la COP 28

L'accord de la COP 28 qui a finalement été en deçà des attentes africaines, a toutefois fait apparaître quelques avancées dans la réponse au plaidoyer des leaders africains.

Avec notamment la concrétisation du fond pour les pertes et dommages qui a commencé à être alimenté à Dubaï. 700 millions de dollars de promesses ont été faites par 25 pays. Les pertes et dommages ici, prennent en compte selon les Nations Unies, les effets négatifs des changements climatiques qui se produisent en dépit ou en l'absence de mesures d'atténuation.

Deux catégories de pertes et dommages sont considérées:

- **Les pertes économiques:** coût de reconstruction des infrastructures endommagées par des phénomènes climatiques, destruction de cultures agricoles etc.

- Les pertes non économiques: perte de la vie communautaire ou de la biodiversité suite à une crise climatique.

Le bémol relevé par plusieurs

participants est qu'il n'y a aucune promesse de financement pour les pays africains qui ne sont pas responsables du réchauffement climatique. De plus, ce fond doit être logé pendant quatre ans à la Banque Mondiale qui est aux mains des occidentaux et incite davantage les pays africains à l'endettement.

Quelques options de financement ont d'autre part été évoquées. Notamment la possibilité pour les pays africains de mobiliser 82 milliards de dollars par an en participant à des marchés de carbone, ainsi que des revenus issus de chaînes de valeur autour de ressources non renouvelables liés à la production de batteries.

A l'issue de la COP plusieurs pays africains ont décidé de rejoindre le Consortium des systèmes de stockage d'énergie par batterie qui vise à atteindre une capacité de stockage de 400 GW d'énergie renouvelable d'ici 2030. Ces pays doivent recevoir le soutien des partenaires ressources du consortium (BAD, Banque Mondiale, Banque interaméricaine de Développement, AFD).

L'une des innovations de la COP 28 saluée par de nombreux dirigeants africains est également la mention inédite du terme "transition hors des énergies fossiles" qui permet d'entrevoir qu'un pas plus ferme a été franchi vers la sobriété énergétique. Avec une idée de transition indiquant que la démarche sera progressive, afin d'intégrer les priorités énergétiques des pays en développement qui ne peuvent se construire sans l'exploitation de leurs ressources pétrolières et gazières.

EIGHT YEARS AFTER THE PARIS AGREEMENT, THE TRIUMPH OF CLIMATE INACTION

International efforts, such as the Paris Agreement, aim to reduce greenhouse gas emissions. But experts say countries aren't doing enough to limit dangerous global warming.

JATOR NJENYU

Over the last several decades, governments have collectively pledged to slow global warming. But despite intensified diplomacy, the world is already facing the consequences of climate change, and they are expected to get worse. The 28th Conference of Parties, which opened in Dubai, in the United Arab Emirates, drew up a first global assessment of the objectives set at COP21 in 2015. The count was not there. The meager progress was largely insufficient. States have an obligation to review their copy in order to begin a reduction in CO2 emissions. It's urgent.

For all States on the planet, the moment of truth has come. After 27 summits tinged with failure and wishful thinking, COP28, was announced as a decisive turning point in the fight against climate change: that of the first global assessment, the Global Stocktake, on the commitments made since the Paris Agreement, sealed in 2015 in Paris, at the end of COP21.

The 195 countries (194 States + the European Union) having ratified it, at the time, committed to doing everything possible to contain, by the end of the century, global warming below 2°C. compared to the pre-industrial era, and, if possible, to keep it below 1.5°C.

Eight years later, no palpable account is available. Considering current climate commitments – Nationally Determined Contributions (NDC) – the global climate is on a trajectory of +3°C by 2100, which corresponds to +4°C on the scale of France alone metropolitan. The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) already estimates global warming at +1.2°C.

It's been 8 years since the Paris Agreement.

Here's a look back at the United States' wild ride when it comes to international climate talks.

Standing behind a podium in the White House Cabinet Room, the president heralded a blockbuster international climate agreement that aimed to slash greenhouse gas emissions, spur economic growth and "help delay or avoid some of the worst consequences of climate change."

It was eight years ago.

President Barack Obama, who had called for an ambitious global climate agreement at the U.N. climate talks in Paris two weeks earlier, held a press conference the evening of Dec. 12, 2015, to celebrate the climate deal reached by 195 countries that promised to stop increasing emissions in the second half of this century.

The eighth anniversary of the historic climate deal comes after a tumultuous few years for the United States and its approach to international negotiations. President Donald Trump, of course, moved quickly to yank the country from the Paris Agreement, sparking international outrage and uncertainty about the U.S. commitment to slashing global emissions.

Failures, successes of the Paris Agreement

The Paris Agreement, passed at the United Nations Climate Change Conference (COP21) in 2015, is an international legislation addressing climate change. Though not the first of its kind, it has had a significant impact on the geopolitical landscape. Despite facing setbacks and failures, the agreement has proven to be effective in addressing climate change, considering its historical context and political

perspectives.

Climate change is defined by the United Nations as "long term shifts in temperatures and weather patterns", a pattern that has accelerated as a result of human influence. Climate change has been at the heart of political differences for over a decade, as individuals, businesses, and governments try to balance economic needs with environmental protection.

The Paris Agreement, signed in 2015 by 194 parties, including the United States, is an international treaty where each country commits to following the agreement's regulations and taking steps to mitigate the effects of climate change. The agreement's main goal is to limit the global average temperature increase to below 2 degrees Celsius and establish an action-oriented framework.

Countries follow a 5-year cycle, during which they submit their Nationally Determined Contributions (NDCs), outlining their national climate action plans. These plans are tailored to each country's unique economic, political, and social situation and aim to reduce greenhouse gas emissions and combat climate change. NDCs represent each party's mandatory call to action.

The Agreement also provides financial and technological assistance to signatory countries to help them implement their climate action plans effectively. Developed countries are expected to take the lead in providing financial support due to their greater resources and capabilities. This support framework is customized to meet each country's specific needs, encouraging both developed and developing nations to take action.

The Paris Agreement includes an Enhanced Transparency Framework, where countries report their climate actions and progress. After a review, they receive recommendations for future plans. Overall, the Paris Agreement is a comprehensive and effective piece of legislation that urges countries to make a significant difference in combating the effects of climate change.

Successes

Previously, experts predicted that global temperature would rise about 7 degrees Fahrenheit. However, since the implementation of the Paris Agreement, the previous prediction has decreased to a global rise of about 5 degrees Fahrenheit. This marks a major step in the fight against



climate change. However, it is not clear if the Paris Agreement directly led to the reforms which reduced temperature predictions, or if government actors and activists who were already mobilizing against climate change would have undertaken the same actions regardless of the international agreement.

The Paris Agreement achieved notable success by encouraging countries like Japan, China, and the EU to set carbon neutrality goals and embrace net zero targets. Net zero means each country commits to reducing emissions close to zero, with any remaining emissions reabsorbed without significant environmental impact. This progress has led to substantial emission cuts and efforts to mitigate climate change. Other countries are inspired to adopt similar goals, promoting global sustainability.

Another success of the Paris Agreement lies in creating a collaborative community of countries. The United States, as a member, works alongside other signatory parties to combat climate change. The European Council actively promoted all EU member states to join the Agreement and take action against climate change. This unity among EU countries and the United States in aligning with the agreement and working together has contributed to the success of achieving this goal.

Failures

The main challenge associated with many international agreements is enforceability. While the Paris Agreement requires monitoring and reporting of carbon emissions, it does not have the ability to force a country to reduce emissions. Most actions related to reducing carbon emissions have to be passed by legislative bodies or heads of states, and agreements with the international community come second to those forms of decision making. If a country who signs onto the Paris Agreement fails to meet its obligations, other countries might use soft power to coerce actions, via sanctions or diplomatic means. However, major powers like the U.S. and China are less susceptible to this form of peer pressure, and they are also the countries currently responsible for the most emissions.

Some also question whether the Paris Agreement goes far enough in setting ambitious goals for carbon emission reductions. In order to receive widespread support, some costly and aggressive elements had to be abandoned. Based on the policies which have been enacted, the Earth is currently not on track to stay below the stated goal of a 2 degree Celsius increase in temperature.

What progress have countries made since the Paris Agreement?

Every five years, countries are supposed to assess their progress toward implementing the agreement through a process known as the global stocktake. The first of these reports, released in September 2023, warned governments that “the world is not on track to meet the long-term goals of the Paris Agreement.”

That said, countries have made some breakthroughs during the annual UN climate summits, such as the landmark commitment to establish the Loss and Damage Fund at COP27 in Sharm el-Sheikh, Egypt. The fund aims to address the inequality of climate change by providing financial assistance to poorer countries, which are often least responsible for global emissions yet most vulnerable to climate disasters. At COP28, countries decided that the fund will be initially housed at the World Bank, with several wealthy countries, such as the United States, Japan, the United Kingdom, and EU members, initially pledging around \$430 million combined. The UAE also pledged \$100 million, a move some analysts say may put additional pressure on other high-emitting countries, such as China and Saudi Arabia, to increase their contributions to climate action funding.

Recently, there have been global efforts to cut methane emissions, which account for more than half of human-made warming today because of their higher potency and heat trapping ability within the first few decades of release. The United States and the EU introduced a Global Methane Pledge at COP26, which aims to slash 30 percent of methane emissions levels from 2020 to 2030. At COP28, oil companies announced they would cut their methane emissions from wells and drilling by more than 80 percent by the end of the decade, and the pledge included international monitoring efforts to hold companies accountable. Meanwhile, the United States announced a commitment to reduce methane emissions from the oil and gas industry by nearly 80 percent over the next fifteen years.

Are the commitments made under the Paris Agreement enough?

Most experts say that countries' pledges are not ambitious enough and will not be enacted quickly enough to limit global temperature rise to 1.5°C. The policies of Paris signatories as of late 2022 could result in a 2.7°C (4.9°F) rise by 2100, according to the Climate Action Tracker compiled by Germany-based nonprofits Climate Analytics and the NewClimate Institute.

“The Paris Agreement is not enough. Even at the time of negotiation, it was recognized as not being enough,” says CFR’s Hill. “It was only a first step, and the expectation was that as time went on, countries would return with greater ambition to cut their emissions.” Since 2015, dozens of countries—including the top emitters—have submitted stronger pledges. For example, President Biden announced in 2021 that the United States will aim to cut emissions by 50 to 52 percent compared to 2005 levels by 2030, doubling former President Barack Obama’s commitment. The following year, the U.S. Congress approved legislation that could get the country close to reaching that goal. Meanwhile, the EU pledged to reduce emissions by at least 55 percent compared to 1990 levels by 2030, and China said it aims to reach peak emissions before 2030. But the world’s average temperature will still

rise 2.0°C (3.6°F) by 2100 even if countries fully implement their pledges for 2030 and beyond. If the more than one hundred countries that have set or are considering net-zero targets follow through, warming could be limited to 1.8°C (3.2°F), according to the Climate Action Tracker.

What are the alternatives to the Paris Agreement?

Some experts foresee the most meaningful climate action happening in other forums. Yale University economist William Nordhaus says that purely voluntary international accords like the Paris Agreement promote free-riding, and are destined to fail. The best way to cut global emissions, he says, would be to have governments negotiate a universal carbon price rather than focus on country emissions limits. Others propose new agreements that apply to specific emissions or sectors to complement the Paris Accord. “Progress is going to happen not globally with all countries joined together, but in smaller groups and by sector,” says Victor, the international relations professor. In recent years, there have been examples of this. The Group of Twenty (G20), representing countries that are responsible for 80 percent of the world’s greenhouse gas pollution, has pledged to stop financing new coal-fired power plants abroad and agreed to triple renewable energy capacity by the end of this decade. However, G20 governments have thus far failed to set a deadline to phase out fossil fuels. In 2022, countries in the International Civil Aviation Organization set a goal of achieving net-zero emissions for commercial aviation by 2050. Meanwhile, cities around the world have made their own pledges. In the United States, more than six hundred local governments have detailed climate action plans that include emissions-reduction targets.

Industry is also a large source of carbon pollution, and many firms have said they will try to reduce their emissions or become carbon neutral or carbon negative, meaning they would remove more carbon from the atmosphere than they release. And while there remains little to no oversight of corporate emissions, some governments, including that of the United States, are considering requiring large businesses to report their carbon footprint. The Science Based Targets initiative, a UK-based company considered the “gold standard” in validating corporate net-zero plans, says it has certified the plans of over three thousand firms, and aims to more than triple this total by 2025. Still, analysts say that many challenges remain, including questions over the accounting methods and a lack of transparency in supply chains.

Despite these trends, many observers say that policymakers still have the biggest role to play in setting and enforcing emissions targets. “It’s all pretty small relative to governments around the world setting a forceful climate policy,” Michael Greenstone, an economics professor at the University of Chicago, tells CFR’s Why It Matters podcast.

UN MONDE SANS ÉNERGIES FOSSILES : MYTHE OU RÉALITÉ ?

La 28^e Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP28) s'est achevée le 13 décembre 2023 à Dubaï par un accord pour une transition « hors des énergies fossiles ». L'accord prévoit la sortie des énergies fossiles d'ici à 2050, sans toutefois disposer de mesures

contraignantes. Et pendant ce temps, de nombreux pays poursuivent la recherche de nouvelles sources d'énergie fossile, alors que les volumes connus et quantifiés des réserves d'hydrocarbures sont loin de l'épuisement.

Boris Ngounou

L'idéal d'un monde sans pétrole, ni charbon, ni gaz, n'est pas pour bientôt. Malgré leur responsabilité dans le réchauffement climatique, les énergies fossiles demeurent au cœur des activités humaines, avec près de 80% de la consommation mondiale d'énergie, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Et cette part des hydrocarbures dans le mix énergétique mondial n'est pas prête à chuter. Selon un inventaire récemment publié par le Registre mondial des combustibles fossiles, les volumes connus et quantifiés des réserves d'hydrocarbures disponibles sur Terre correspondent à la quantité totale que l'humanité a consommée depuis le début de l'ère du pétrole, c'est-à-dire la fin du XIX^e siècle. Cette quantité est comprise entre 150 et 160 gigatonne (Gt) équivalent (eq) pétrole. La même source indique que ces réserves mondiales de combustibles fossiles contiennent l'équivalent de 3 500 milliards de tonnes de gaz à effet de serre (GES). Des gaz dont la libération mettraient en péril les objectifs climatiques internationaux, à savoir, contenir le réchauffement mondial moyen bien en dessous de 2 °C au cours du siècle présent.

L'autre raison pour laquelle



l'abandon des énergies fossiles demeure un mythe, c'est la frénésie des États vers de nouveaux gisements de pétrole et de gaz. Avec près de 7,5% des réserves pétrolières mondiales, soit 128 milliards de barils, et 7,6% des réserves mondiales de gaz, l'Afrique enregistre depuis quelque années des découvertes records de gisements. C'est le cas du Sénégal où le plus important gisement de pétrole d'Afrique de l'Ouest avec des réserves estimées à 450 milliards de m³, a été découvert en janvier 2016. 2023, c'est l'année prévue pour l'entrée en exploitation de ce gisement de classe mondiale qui place le Sénégal au top 10 des découvertes d'hydrocarbures de la

dernière décennie.

Des missions d'exploration ont également débouché sur la découverte d'importants gisements dans d'autres pays africains tels que le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), l'Angola et le Nigéria. Cette tendance montre clairement que les consommateurs vont continuer à utiliser du pétrole si des mesures restrictives ne sont pas mises en place par les décideurs à l'échelle mondiale. Il s'agit des mesures à l'instar de celle de l'Union européenne (UE), qui interdit la vente des véhicules thermiques, c'est-à-dire, ceux qui utilisent des carburants à énergie liquide, à partir de 2035.

Neutralité carbone en 2050

QUELS ENJEUX POUR LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ?

La décision de sortir de l'ère des énergies fossiles n'est pas suffisamment accompagnée d'engagements, selon la société civile africaine.

Eric Vincent FOMO

« Historique ! » C'est en ces termes que le président de la COP 28, Sultan Al-Jaber, a qualifié l'accord obtenu à l'issue du rendez-vous tenu du 30 novembre au 13 décembre 2023 à Dubaï. Historique d'autant plus que c'est la première fois qu'un texte des Nations unies se prononce pour « transitionner hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action dans cette décennie cruciale, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément aux préconisations scientifiques ».

Dans la foulée, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a estimé que « l'ère des énergies fossiles doit se terminer et elle doit se terminer avec justice et équité ». Même tonalité pour la présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen, pour qui le texte final de la COP 28, acté par les délégués de 200 pays, « marque le début de l'ère post-fossiles ».

Entre opportunités...

La nouvelle du virage vers les énergies décarbonées en 2050 est perçue comme une aubaine pour le continent africain, qui dispose de plusieurs opportunités. Alors que l'accord de Dubaï prévoit entre autres le triplement de la production d'énergies renouvelables d'ici 2030 (faisant passer les capacités mondiales de 3400 à 11 000 gigawatts en moins de 10 ans), l'Afrique a intérêt à vendre son potentiel en solaire, biomasse, éolien, géothermie, hydroélectricité et en énergie marine... Au moment où le continent cristallise l'attention, la journée de l'Afrique organisée le 2 décembre 2023 à la COP 28, a misé sur l'accroissement du financement de l'action climatique et de la croissance verte en Afrique. Pour le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Claver Gatete, il

est question de donner « la priorité aux investissements dans le déploiement des ressources renouvelables abondantes du continent et dans la transformation de ses minerais essentiels » et de développer « les marchés africains du crédit carbone, qui offrent un potentiel important pour débloquent des financements verts ». L'Afrique du Sud qui a réussi à émettre trois milliards de rands d'obligations vertes pour des investissements dans les énergies renouvelables a été citée comme bonne pratique.

Dans une dynamique de projection, le président sénégalais, Macky Sall, pense que l'industrie verte pourrait contribuer à financer une énergie bon marché. « Le continent doit bénéficier d'une transition énergétique juste. Les partenaires doivent accompagner cette transformation vers une économie décarbonée. Nous avons besoin de financements adéquats pour développer notre potentiel », a-t-il indiqué.

...Et craintes

Après l'euphorie qui a suivi l'adoption du texte de Dubaï, des réserves ont très vite été exprimées par la majorité des négociateurs africains. « Il ne peut pas y avoir de transition énergétique si

elle n'est pas équitable, juste, et surtout si elle n'est pas financée. Il faut absolument financer la transition énergétique des pays en développement. Dans le consensus de Dubaï, il n'y aucune promesse de financement pour aider les pays qui ne sont pas responsables du réchauffement climatique à mettre en place la transition énergétique », s'est confié le négociateur pour le Togo, Sena Alouka, à TV5 Monde.

Lors du premier sommet africain sur le climat tenu du 4 au 6 septembre 2023 à Nairobi (Kenya), 54 pays du continent africain avaient évoqué la nécessité pour les pays du Nord d'accompagner les pays du Sud dans leur transition. Selon la position réitérée à la COP 28, il faudrait des investissements de l'ordre de 600 milliards de dollars pour que les besoins de l'Afrique soient couverts en énergies renouvelables.

Maimouna Adamou, négociatrice pour le Bénin, explique pour sa part : « Finir la COP en nous disant qu'on ne va pas sortir des énergies fossiles mais qu'on va vers une transition, c'est comme faire semblant de prendre des décisions ». Avant d'ajouter : « On n'a pas de clarté sur ce qui a été adopté ».



CLIMATE FUNDS: WHAT PROGRESS?

The four multilateral climate funds are the Adaptation Fund (AF), the Climate Investment Funds (CIF), the Global Environment Facility (GEF), and the Green Climate Fund (GCF). For least developed countries facing climate change and environmental degradation, funds are most lacking.

Jator Njenyu

The four major climate funds jointly announced their commitment to enhance access to and increase the collective impact of climate finance. Parties adopted a decision operationalizing the new loss and damage fund and a number of parties announced pledges for its initial capitalization. This event took place during UN Climate Change Conference in the United Arab Emirates from November to December 2023.

High-level leaders discussed the drive to achieve coherence and complementarity in crucial climate finance processes. Climate finance must be increased to meet the global climate challenge so that developing countries can increase the ambition of their responses. This event highlighted a new joint declaration from the four multilateral climate funds—the Adaptation Fund (AF), the Climate Investment Funds (CIF), the Global Environment Facility (GEF), and the Green Climate Fund (GCF)—that emphasizes their commitment to develop an ambitious and concrete action plan to enhance access to climate finance and increase the collective impact of their actions.

Various speakers air their minds

Stephanie Speck, GCF, opened the event by emphasizing the importance of the three Cs that have been emphasized at COP 28—investing in capital, cooperation, and collaboration—and added two more, complementarity and coherence, to unite the priorities of developing countries to power a surge in climate action. She explained that the joint declaration seeks to simplify and enhance access to climate finance through joint programming and country-led investment planning, while also increasing its impacts through collaboration, mobilizing private sector finance, and increasing funding for climate adaptation.

Simon Stiell, Executive Secretary, UNFCCC, provided opening remarks, underscoring the positive steps achieved during the opening days of COP 28, including the establishment of the loss

and damage fund with USD 700 million pledged, alongside additional pledges to the GCF totaling USD 12.5 billion. He noted, however, the challenges facing the AF and that “the international financial system is not working for large parts of the developing world” due to perceived or real risks that make the cost of capital too high in developing countries to invest at the scale and speed needed. He urged ensuring the availability and accessibility of climate finance for developing countries and for a collective commitment to make climate funds “pillars of hope and agents of transformative change” supporting developing countries and Small Island Developing States. He stressed that, while the climate funds are making good strides, they remain severely underfunded, preventing them from generating sufficient impact to address the scale of the crisis we face.

Simon Zadek, Executive Director, NatureFinance, moderated two panel discussions, the first of which facilitated a dialogue among leaders and high-level representatives to share their vision on how to increase climate finance to deliver even greater impact, and their view on the role of multilateral funds in supporting the climate ambitions of developing countries.

Tatiana Rosito, Ministry of Finance, Brazil, spoke of the need to internationalize climate finance funds by streamlining access, evaluating existing vertical funds, and identifying optimal ways to deploy resources globally through new financial instruments and the mobilization of additional funds. She noted that the development of comprehensive action plans is needed to ensure effective implementation, as well as multilateral collaboration, such as through the G20 Presidency, to deepen collaboration between countries. To meet this priority, she highlighted the importance of establishing a sovereign sustainable finance working group, as well as the need for concrete solutions to scale up nature-based solutions through blended financial instruments that allow for the mobilization of additional funding.

Alexia Latortue, Department of the Treasury, US, noted that the four funds are “absolutely essential” for countries that: lack the domestic resources to invest in climate mitigation, adaptation, and resilience; are not attractive destinations for foreign direct investment; and face debt vulnerabilities. She emphasized the need to leverage a diversity of funds to multiply efforts, in addition to mobilizing private sector financing.

Zhang Bei, People's Bank of China, spoke to the role of her bank in advancing green finance through five pillars: developing a green taxonomy; using information disclosure strategies; promoting financial markets; designing effective policy measures; and facilitating cooperation in green finance. Together, these pillars reveal the important role central banks can play in supporting climate finance and high quality, sustainable development.

Dirk Meyer, Ministry for Economic Cooperation and Development, Germany, highlighted the need for continued engagement with traditional contributors, but also the need to increase the cache of the climate funds to attract new financing. He pointed to the need for administrative and creative pressure to break down silos, develop more complementary approaches to financing through innovative instruments and joint programming, and the importance of building and maintaining momentum.

In the second panel, leaders of the four funds emphasized their support for the Joint Declaration, saying that simplifying of access to climate funds and harmonization of these funds are important components of stepping up ambitions.

Kicking off this segment, Mafalda Duarte, Executive Director, GCF, noted that the twin issues of complementarity and coherence have been discussed for some time, but the Joint Declaration represents a commitment to these goals. She urged looking critically at the processes in place to ensure they are capable of delivering on ongoing

projects. Duarte also stressed the need for joint programming at the country level and working with these countries to be enablers of support.

Chizuru Aoki, GEF, also underscored the importance of joint investment planning at the country level, and questioned whether there are presently adequate resources for outreach in all recipient countries. Aoki noted many differences in policies and procedures across governments and that a "collective vision of where the funds should be placing ourselves in the landscape" is needed.

Mikko Ollikainen, Head, AF, noted the fund's progress in harmonizing and aligning processes, such as through the creation of a fast-tracked accreditation process. He said the fund has a structured framework for scaling up projects that works in parallel with the GCF. He acknowledged that adaptation finance can be particularly challenging due to the difficulty of developing business models, but he stressed that much more needs to be done on a grant basis.

Luis Tineo, acting CEO, CIF, underscored that each fund has its own strength, and that one of the CIF's strengths is its capacity to mobilize the private sector. He noted that the CIF is in a good position to build up to the next level of ambition, as it has recently undergone a reform process, including the streamlining of processes.

Funds are most lacking

The President of Seychelles did not go out of his way to talk about the hypocrisy of the donor community which has promised, for a very long time, to help developing countries, particularly the least developed countries (PMA), by providing them with the necessary funds to finance efforts to combat climate change and environmental degradation. This statement cast a chill in the room hosting the fifth high-level thematic round table organized within the framework of the Fifth United Nations Conference for LDCs, on the theme: **"Fighting climate change and supporting the environment"**.

Mr. Wavel Ramkalawan recalled that we are talking here about billions of dollars, before Nepal notes that the financial promises made to LDCs are not often followed by convincing results. Disappointed, a young Sudanese, member of the Italian Climate Network, spoke of the weariness of populations who wait in vain for action from leaders, "while the planet is dying".

However, during the last Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), COP27 held in Sharm el-Sheikh last year, delegations decided to create a fund dedicated to losses and damages suffered by vulnerable countries hit hard by floods, droughts and other climatic disasters. While waiting for COP28 at the end of 2023, questions remain: who will have to contribute to the fund and which countries will benefit? Created in 2010, the Green Climate Fund aimed to mobilize \$100 billion by 2020. In October 2015, the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) estimated public funding at \$61.8 billion. and private sector mobilized in 2014 by developed countries to support climate actions in developing countries, in order to fulfill the commitment made in Cancun. In October 2019, 25 Green Fund donor countries met in Paris to note broken promises and extend the commitment until 2023.

Senegal welcomed the fact that the Green Fund made it possible to electrify a thousand villages in the country using solar energy, but overall, for most LDCs, the pill is bitter, since the promised funds have become scarce. The Secretary of State to the Minister for Europe and Foreign Affairs, responsible for development, the Francophonie and international partnerships of France, Ms. Chrysoula Zacharopoulou, nevertheless noted that for the LDCs, "the state of The environmental emergency is already here. LDCs rightly criticize developed countries that do not respect their climate financing commitments, noted the woman who made the opening speech to the round table. Since the Paris Agreement in 2015, France has quadrupled its adaptation funds, she noted, specifying that the country provides nearly 10% of global funds dedicated to adaptation, while it does not is responsible for only 3% of greenhouse gas emissions since the industrial revolution. She mentioned other commitments that will be made during the summit planned in Paris on June 22 and 23 to put in place a new financial pact with the countries of the South.

The budgetary room for maneuver of LDCs is reduced, noted Ms. Josefa Sacko, Commissioner for Agriculture, Rural Development, Blue Economy and Sustainable Environment at the African Union Commission. She called for strengthening the capacities of LDC experts so that they can make requests

for funds according to approved standards. Mr. Kausea Natano, Prime Minister of Tuvalu and Co-Chair of the roundtable, explained how his country is preparing for the future by investing in disaster risk management. It is also necessary, argued the Executive Secretary of the UNFCCC, for LDCs to prepare national adaptation plans. Mr. Simom Stiell recalled that only 18 LDCs have such a plan which would nevertheless open the door to multilateral financing. The Secretariat of the Framework Convention intends to help other LDCs to develop their plans before COP28 scheduled for the end of the year, he promised. Belgium, through its Minister of Development Cooperation, Ms. Caroline Gennez, also promised to act, in particular by reducing its greenhouse gas emissions. In turn, the Deputy Administrator of the United States Agency for International Development (USAID), Ms. Isobel Coleman, assured that the United States would reduce its greenhouse gas emissions by half by a decade.

Why not tackle the source of the problem? then asked Denmark's Minister for Development, Cooperation and Global Climate Policy. Mr. Dan Jørgensen noted that today, it makes no sense to talk about development policy without mentioning the issue of climate change. Nor to talk about decarbonization while many countries continue to explore and produce hydrocarbons. The 1.5 degree Celsius target to limit global warming is no longer achievable when fossil fuels continue to gain importance, added Mr. Selwin Hart, Special Adviser to the Secretary-General on Climate Action and a just transition. Ms. Nataša Pirc Musar, President of Slovenia, and also Co-Chair of the session, emphasized that climate action will advance with the participation of all, including young people and women.

Finally, the United Republic of Tanzania called for supporting developing countries in their energy transition, while Timor-Leste called for increased support for LDCs. Singapore has assured that it is already sharing its climate expertise with 32 LDCs, before the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) came to explain that it is striving to provide this group with country of quality data. Likewise, UNESCO-designated biosphere reserves are protected sites for future generations. In this spirit, Zimbabwe called for a collaborative approach to achieving a better world for all.



**pour un
environnement
Sain**



Direction Générale
B.P. : 2172 Douala
Tél : +237 690 71 60 82

Agence de Yaoundé
B.P. : 781 Yaoundé
Port : +237 699 31 96 31

Agence de Kribi
B.P. : 840 Kribi
Tél : +237 656 04 66 91

Agence d'Edéa
B.P. : 132 Edéa
Port : +237 656 12 70 44

Agence de Nkoteng
Tél : +237 696 09 36 13

seca.hysacam@gmail.com - Site web : www.seca-environnement.com





Sommet du climat de Nairobi

L'AFRIQUE IMPOSE SA VISION SUR LE CLIMAT

Les cinquante-quatre pays réunis ont signé une déclaration en septembre 2023 qui devait « servir de base à la position commune de l'Afrique dans le processus mondial sur le changement climatique jusqu'à la COP28 et au-delà ».

J.L.A avec Jeune Afrique

Le sommet de Nairobi a lancé quatre mois de réunions internationales abordant les questions climatiques, qui culmineront avec la conférence de l'ONU sur le climat (COP28) de Dubaï fin novembre, où s'annonce une vive bataille sur la fin des énergies fossiles.

Sextupler le nombre de gigawatts issus d'énergies renouvelables

Dans leur déclaration finale, les pays africains demandent notamment à la communauté internationale de

contribuer à « augmenter la capacité de production d'énergies renouvelables de l'Afrique de 56 gigawatts en 2022 à au moins 300 gigawatts d'ici à 2030 (...) pour lutter contre la précarité énergétique et [à] renforcer l'approvisionnement mondial en énergie propre et rentable ». Ils proposent également d'établir « une nouvelle architecture de financement adaptée aux besoins de l'Afrique y compris la restructuration et l'allègement de la dette », dont le fardeau pèse lourdement sur leurs économies.

Ils appellent aussi les dirigeants de la planète à « se rallier à la proposition d'un régime de taxe sur le carbone, comprenant une taxe carbone sur le commerce des combustibles fossiles, le transport maritime et l'aviation, qui peut également être augmentée par une taxe mondiale sur les transactions financières ».

Lors de ces trois jours de réunion dans la capitale kényenne, plus de 23 milliards de dollars (21 milliards d'euros) de promesses d'investissement dans les énergies renouvelables ont été faites, a affirmé

J.L.A avec Jeune Afrique

le président Ruto, dont 4,1 milliards de dollars d'investissements de la part des Emirats arabes unis.

L'Afrique en première contre le réchauffement climatique

Les 10% des personnes les plus fortunées du monde sont à l'origine de près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. Dans les pays aisés, en particulier, la lutte contre le réchauffement climatique ne progresse que très laborieusement. Il semble donc légitime de se demander si les populations des pays industrialisés ont réellement pris conscience de la gravité de la situation. Pour un grand nombre d'Africains, cette question ne se pose pas : ils sont directement frappés, à commencer par les plus pauvres d'entre eux.

Pour une transition juste

L'ensemble des États africains est à l'origine de seulement 6% du total des émissions de CO₂. Pourtant, sur le continent, les conséquences du changement climatique sont particulièrement dramatiques. C'est

pourquoi il est devenu crucial de soutenir les pays africains à s'adapter à ce bouleversement. À l'occasion du premier Sommet africain sur le climat, à Nairobi, les enjeux seront très élevés : il sera question du rôle moteur que l'Afrique doit jouer pour faire basculer le monde vers la neutralité climatique.

Subvenir aux besoins énergétiques de populations en pleine croissance démographique

Le programme ambitieux de ce Sommet montre que la plupart des pays africains sont confrontés à un gigantesque défi : subvenir aux besoins énergétiques de leurs populations en pleine expansion démographique. Simultanément, il leur faut procéder à la décarbonation de leurs économies et s'adapter aux conséquences du changement climatique.

La transition vers la neutralité climatique représente toutefois un potentiel considérable pour un grand nombre d'États africains. En créant des activités économiques durables

et des énergies renouvelables, ils peuvent également créer de vrais emplois, stimuler leur économie et donner à cette dernière une orientation écologique et sociale. Ainsi, ils peuvent progresser vers une transition mondiale juste. Comme l'indique Joseph Ng'ang'a, directeur général du Sommet africain sur le climat, « l'Afrique dispose des ressources, et le monde dispose des moyens financiers et des technologies. »

Pour William Ruto, président du Kenya et hôte du sommet, « l'Afrique peut contribuer à la résolution de la crise climatique grâce à ses énergies renouvelables, à ses minéraux et minerais, et à son potentiel agricole ». L'Allemagne, l'Europe, la communauté internationale devraient soutenir cet effort. Ceci suppose que les pays industrialisés tiennent la promesse qu'ils ont faite aux pays du Sud : que 100 milliards de dollars soient consacrés chaque année au financement international de la lutte contre le réchauffement climatique.



KENYA | LE PREMIER SATELLITE, TAIFA-1 OBSERVE LE BONGO DES MONTAGNES, MENACÉ D'EXTINCTION

C'est l'une des premières missions opérationnelles confiée au tout premier satellite d'observation de la terre 100 % Kényan. Durant les cinq années à venir, les images satellitaires ainsi que les données

météorologiques fournies par Taifa-1, permettront de protéger les bongos des montagnes, une espèce d'antilope menacée d'extinction.

Boris NGOUNOU



L'Agence spatiale kényane (KSA) et la Réserve naturelle du mont Kenya (MKWC) ont signé le 5 décembre 2023 à Nairobi la capitale, un accord de partenariat pour sauver de l'extinction le bongo des montagnes, grâce à l'utilisation des technologies géospatiales. Ce partenariat, d'une durée de cinq ans, vise à exploiter les images satellitaires ainsi que les données météorologiques fournies par Taifa-1, le premier satellite kényan. Grâce aux données de Taifa-1, il sera désormais possible de suivre de près les déplacements des bongos des montagnes, fournissant ainsi des informations précieuses pour assurer leur sécurité et favoriser leur développement dans les régions montagneuses du pays. Cette technologie de pointe permettra

également d'obtenir des données météorologiques précises, fournissant des informations essentielles pour la surveillance des conditions environnementales qui affectent la population des bongos ainsi que leur habitat naturel. De son nom scientifique *Tragelaphus eurycerus isaaci*, le bongo des montagnes est une espèce gravement menacée. Ces animaux ne vivent plus que dans quelques régions du Kenya dont les montagnes des Aberdare, le Mont Kenya ou encore la forêt Mau, dans la vallée du grand Rift. Leur population est désormais estimée à une centaine d'individus seulement.

Le satellite Taifa-1

Taifa-1 n'est pas à sa première mission du genre. En juillet 2023,

une collaboration a été établie entre l'Agence spatiale kényane et l'ONG américaine Tomorrow now, dans le but d'utiliser les données spatiales pour mieux anticiper les crises climatiques comme les sécheresses et les inondations.

Taifa-1, qui signifie Nation-1 en swahili, est le tout premier satellite d'observation de la terre, entièrement conçu par des ingénieurs kényans. L'engin équipé de capteurs optiques capables de prendre des photos simultanément dans plusieurs gammes de fréquences, à l'intérieur du spectre de la lumière visible et au-delà, a été mis en orbite le 15 avril 2023 depuis une base américaine en Californie. Par cette opération, le Kenya rejoint la quinzaine de pays africains qui se sont lancés dans la conquête de l'espace.

PR JOSEPH ARMATHÉ AMOUGOU

« Il est important qu'on prenne en considération les changements climatiques dans nos politiques de développement »



Dans le cadre de son 73^e numéro, Bosangi donne la parole au Pr Joseph Armathé Amougou. Le directeur général de l'Observatoire national des changements climatiques (ONACC) a pris part à la 28^e Convention cadre des Nations unies sur le climat (COP28) du 30 novembre au 13 décembre 2023 à Dubaï. Au terme de la

conférence, le directeur général de l'ONACC a fait le point de sa participation au micro des envoyés spéciaux de la Crtv, la télévision nationale du Cameroun. Entre avantages et enjeux de cette COP28, le climatologue situe la place et le rôle du Cameroun au sein des préoccupations climatiques d'aujourd'hui.

La COP 28 vient de s'achever ici à Dubaï, où vous prenez part aux travaux depuis le 30 novembre 2023. Quelle lecture faites-vous de cet événement ?

Je tiens tout d'abord à signaler que sur le plan institutionnel, le chef de l'État est représenté à Dubaï. Son Excellence Paul Biya est représenté à Dubaï par le ministre de l'administration territoriale. Cette représentation témoigne de l'importance que le gouvernement du Cameroun, à travers son chef, accorde à cet événement de Dubaï. Ça, c'est le premier élément.

Le deuxième élément est que cette COP de Dubaï met une emphase sur des questions qui sont prioritaires pour notre pays. La première question, c'est celle de la détermination. La deuxième question, c'est celle du développement. Et dans ce contexte de développement, les changements

climatiques constituent un obstacle majeur à l'atteinte des objectifs qu'on s'est fixés dans le cadre de la SND30 (Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 Pour la transformation structurelle et le développement inclusif, Ndlr).

Il est donc important que la question des changements climatiques soit intégrée de manière pertinente dans les processus de développement. Et dans ce contexte, la question des pertes et d'hommages liés aux changements climatiques constituent une des questions clés des discussions tenues à Dubaï.

Donc, que ce soit sur le plan institutionnel, que ce soit sur le plan de notre développement, cette COP arrive à un très bon moment et constitue un moment durant lequel le Cameroun doit s'affirmer et défendre les positions qui ont toujours été les siennes, en termes de développement

et de gestion de l'environnement.

Dans le pavillon au Cameroun de cette COP28, l'ONAC a organisé des conférences et autres activités pour faire connaître ses actions auprès du gouvernement camerounais. Qu'avez-vous dit au public ?

L'ONAC a accompagné notre pays dans la valorisation des services rendus par nos forêts, dans le processus de stabilisation du climat. L'article 6 de l'accord de Paris, qui est quand même aussi le résultat du travail formidable qui a été fait non seulement par le Cameroun, mais aussi par l'ensemble du bassin du Congo, pour qu'on intègre le rôle des forêts dans le cadre de la recherche des solutions climatiques.

Alors, l'Observatoire national sur le changement climatique, dans le cadre de ces sad events, a voulu partager avec toutes les parties prenantes,

c'est-à-dire les camerounais qui étaient à la COP, les partenaires au développement, les investisseurs, les institutions frères venant des pays d'Afrique et d'ailleurs, l'expérience camerounaise en matière de prise en compte des changements climatiques dans les activités de développement. Sur ce plan, l'Observatoire a présenté, un, les produits qu'il fait déjà, les bulletins décadents, qui annoncent non seulement le climat, mais aussi les risques. Le Cameroun est le seul pays en Afrique centrale aujourd'hui où on peut indiquer tous les 10 jours le risque climatique, le lieu où ce risque est attendu, les dates auxquelles ces risques sont attendus. Ça, c'est la première des choses.

Le Cameroun produit à travers l'ONACC, des bulletins saisonniers, les calendriers agricoles. Tous ces éléments aident l'utilisateur final de ces informations à faciliter les prises de décisions. Prenons par exemple le calendrier agricole. Notre calendrier agricole pour les 5 zones agroécologiques permet de dire quand est-ce qu'il faut semer, ce qu'il faut semer, quand les traiter, et quand récolter.

La production de ces informations, est basée sur l'utilisation des outils satellitaires, la modélisation physico-mathématique, l'intelligence artificielle et toutes les autres approches qui permettent d'arriver aux bons résultats.

Vous avez également évoqué le marché carbone. Ça a été un débat assez houleux. Finalement, le Cameroun aurait-il intérêt à entrer dans ce marché aussi complexe ?

Alors, notre position est la suivante. Il faut aider le Cameroun à faire le développement autrement. Au lieu de faire de l'agriculture itinérante sur brûlis, qu'on fasse de la sédentarisation et de l'intensification agricole avec des productions et des rendements meilleurs. En le faisant, on réduit la pression sur les formations naturelles. Et en réduisant la pression sur les formations naturelles, on garde des forêts qu'on n'a pas coupées. Pour ces forêts qu'on n'a pas coupées, il faut payer de l'argent au Cameroun. Parce que ce sont des émissions évitées.

Et cet argent qu'on paiera au Cameroun, n'est pas un acte de philanthropie, mais une rémunération

pour le Cameroun, qui aura contribué à la stabilisation du climat mondial. Cet argent doit accélérer le développement socio-économique de notre pays. Ça, c'est le premier élément.

Dans le cadre de la gestion durable de nos forêts, le Cameroun a réservé 30% de son territoire aux aires protégées. Ce sont des puits et des stocks de carbone qui auraient pu aller dans l'atmosphère si on avait laissé qu'on y fasse du n'importe quoi. Ces forêts purifient l'atmosphère, absorbent du carbone. Ce carbone, quand on le connaît, il peut être valorisé dans le cadre du marché du carbone, qu'il soit volontaire ou obligatoire.

Un autre élément, sur le plan de l'énergie, le Cameroun a construit dans la zone soudano-sahélienne dernièrement des champs solaires et autres qui ont remplacé des générateurs qui produisaient de l'électricité. En remplaçant ces générateurs, le Cameroun a réduit ses émissions dans le secteur de l'énergie. Ces émissions évitées devraient être valorisées dans le cadre de la finance carbone. Il ressort donc que, que ce soit pour la gestion durable des forêts, que ce soit pour le secteur de l'énergie, que ce soit pour le secteur de l'intensification et de la sédentarisation agricole, de la sédentarisation de l'élevage, il y a un potentiel énorme de gagner de l'argent, un argent qui peut accélérer le développement socio-économique du Cameroun. Donc on y va, mais dans un esprit de développement.

L'une des questions clés de cette COP 28, c'est le fonds de compensation des pertes. Et dommages subis par les pays vulnérables du fait des changements climatiques. Avez-vous l'impression qu'on a fait un pas ?

L'on ne peut pas rester absolument pessimiste. Donc, par rapport à la question des pertes et dommages, des choses se mettent en place. Mais il se pose une autre question. L'accès à ces fonds est, l'objet aujourd'hui de grandes discussions. Premier élément, la quantité de ces fonds par rapport aux besoins si énormes de toute la planète, cette quantité reste très minuscule. Le challenge, en notre

sens, réside dans nos propres pays.

Nous devons continuer à développer ou améliorer, c'est le cas au Cameroun, le développement de la résilience de notre pays, de nos activités, de nos milieux, de nos travaux par rapport aux impacts négatifs des changements climatiques. Cela veut dire que quoi ? En amont, nous devons avoir la capacité de prédire l'essentiel des risques qui sont liés aux changements climatiques. Informer les utilisateurs finaux, afin que ceux-ci, à leur niveau, ou bien en collaboration avec l'appui du gouvernement, puissent prendre leurs responsabilités. C'est la première des choses.

Deuxième chose, et c'est en train de se faire déjà au Cameroun, il faut intégrer la problématique des changements climatiques dans la finance publique. Vous construisez un pont, vous le faites à côté, par exemple, du bord de la mer, vous prenez en considération la dynamique du trait de côte. Parce que si vous ne prenez pas cela en considération, ça va être des milliards qui vont être engloutis par la mer. Vous faites un champ de manioc, une cacaoyère ou je ne sais pas quoi, si vous ne prenez pas en considération les calendriers agricoles, vous pouvez semer et ne rien récolter.

En attendant qu'il y ait de temps en temps des possibilités d'appui de la communauté internationale par rapport aux pertes que nous avons à cause des changements et des perturbations climatiques, sur le plan national, ça a commencé déjà par pousser un tout petit peu au Cameroun. Il est important qu'on prenne en considération les changements climatiques comme un facteur déterminant majeur du développement socio-économique de notre pays. Et cette prise en compte, il faut le dire clairement, ne doit pas être perçue comme une attitude optionnelle. Il n'y a pas d'autre option. C'est la seule pour s'adapter, pour s'ajuster, premièrement.

Et deuxièmement, c'est le temps de la réduction des émissions. Voir comment lire un peu notre SND30 à la lumière des possibilités qu'offrent la finance climatique et la finance carbone.

*Interview transcrite
par Boris Ngounou*

Taxe carbone aux frontières européennes

MENACE POUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES ?

La nouvelle taxe pourrait coûter jusqu'à 25 milliards de dollars par an aux Etats africains, soit près de 0,91% du PIB du continent.

Eric Vincent FOMO

Lors de la Conférence sur le commerce durable en Afrique tenue le 6 décembre 2023 à Dubaï en Arabie Saoudite, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Dr. Akinwumi Adesina, a fait une sortie selon laquelle le nouveau mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières pourrait entraver « de manière significative » les progrès de l'Afrique en matière de commerce et d'industrialisation. A son avis, elle pénaliserait les exportations à valeur ajoutée, notamment l'acier, le ciment, le fer, l'acier, l'aluminium, les engrais, l'électricité et l'hydrogène. «Compte tenu du déficit énergétique de l'Afrique et de sa dépendance aux combustibles fossiles, en particulier au diesel, l'Afrique sera contrainte d'exporter à nouveau des matières premières vers l'Europe, ce qui contribuera davantage à sa désindustrialisation », a révélé M. Adesina.

Les contours du mécanisme

Le mécanisme européen d'ajustement carbone (MACF) entrée dans sa phase transitoire le 1er octobre 2023, exige des importateurs qu'ils paient un prix du carbone équivalent à celui payé par les producteurs européens dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE. D'ici à 2026, ce dispositif imposera une taxe sur le CO₂ émis lors de leur fabrication à l'étranger. L'objectif est de mettre sur un pied d'égalité toutes les entreprises opérant au sein de l'Union et d'empêcher que les industries européennes ne soient victimes de la



concurrence déloyale de la part d'entreprises étrangères plus polluantes. Le MACF a été approuvé avec une large majorité tous partis confondus au sein de l'UE au début de l'année. Son application a cependant suscité la colère des pays en développement. Les dirigeants africains notamment ont reproché l'absence de consultation lors de l'élaboration de la loi.

La taxe vise en majorité les grands émetteurs de carbone tels que la Chine et la Russie. Seulement, elle va également affecter les Etats africains, même si les représentants de l'Union rassurent que le MACF ne nuira pas à l'économie africaine. L'Inde et l'Afrique du Sud ont pris le lead du mouvement international d'opposition au MACF en introduisant des requêtes auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). D'après ces leaders, le mécanisme enfreint le principe de non-discrimination de l'organisation. Déjà, ces plaintes ont été rejetées par les représentants de l'UE.

Pertes potentielles pour l'Afrique
La nouvelle taxe carbone sur les produits importés dans l'Union

européenne (UE) pourrait, d'après la BAD, coûter jusqu'à 25 milliards de dollars par an aux Etats africains, soit près de 0,91% du PIB du continent. Selon une analyse de la Banque mondiale, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, le Sénégal, le Cameroun, le Ghana, le Zimbabwe et le Mozambique seront les pays africains fortement pénalisés économiquement par la taxe carbone aux frontières de l'UE.

La Commission présidentielle sud-africaine sur le climat a estimé que le mécanisme réduirait les exportations africaines vers l'UE de 30 à 35%, ce qui représente entre 1,7 et 2,1 milliards d'euros, d'ici à 2030. En juillet dernier, un rapport publié par la Fondation africaine pour le Climat prévoyait une chute des exportations africaines d'aluminium vers l'UE de 13,9%, celles de fer et d'acier de 8,2%, celles d'engrais de 3,9% et celles de ciment de 3,1%. En outre, le Center for Global Development, think tank basé à Washington estime que le PIB du Mozambique chutera d'environ 1,5% en raison des droits de douane sur les exportations d'aluminium.

La taxe vise les grands émetteurs de carbone.

ROSELINDA SOIPAN TUYA

KEY CAREER MOMENT FOR ENVIRONMENT MINISTER

A few days after her appointment, her first assignment was preparing Kenya's agenda at and delegation to the world's climate meeting COP27 in Sharm el-Sheikh, Egypt.

Jator Njenyu

Nothing could have prepared Roselinda Soipan Tuya, 42, for the challenging tasks at the evolving Ministry of Environment when she was appointed the Cabinet Secretary by President William Ruto in September 2022.

A few days after her appointment, her first assignment was preparing Kenya's agenda at and delegation to the world's climate meeting COP27 in Sharm el-Sheikh, Egypt.

The magnitude of the assignment was underscored by the fact that Kenya led the continent's push in ensuring the setting up of a loss and damage fund for those grappling with the most devastating impacts of the climate crisis for the first time after more than four decades of lobbying.

September 2023 was yet another key moment in her tenure at the Ministry of Environment as the country hosted several heads of state and over 10,000 delegates at the three-day inaugural Africa Climate Summit.

Kenya became the first country to hold such a forum in collaboration with the African Union.

After helping President Ruto deliver a successful Africa Climate Summit last week, Ms Tuya's next big assignment is preparing team Kenya for the world's climate conference (COP28) set for November in Dubai, United Arab Emirates.

It has been a series of daunting tasks, but Ms Tuya says she relishes every opportunity to make a difference.

"I love to be part of positive change in a way that it impacts lives. When I am in a position where I have a say and have the space to do the right thing, I go on overdrive," she says.

After close to a year in the office, Ms Tuya says she also feels she has grown, thanks partly to President Ruto's mentorship.

"I could never ask for another boss. He pushes you out of your comfort zone. He rolls his sleeves and gets his hands dirty to ensure things get done and accomplished. Anyone who works for or with President Ruto and does not grow cannot find help elsewhere. Dr Ruto is a



destiny shaper," says the mother of four. It has also helped that she is doing something she has both the technical competence and passion for.

She graduated with a Bachelor of Law degree from the University of Nairobi in 2002 and later obtained a diploma from the Kenya School of Law. In 2004, she was admitted to the bar as an advocate of the High Court.

But her passion for environmental law pushed her to apply and win a scholarship to pursue a Master's degree in sustainable international development at the University of Washington in Seattle, US.

Her first job was with a non-profit organisation where she worked as a legal officer, coordinating environmental and land issues concerning governance, taking part in various regional and international forums apart from winning many land-related court cases.

She later joined the United Nations as a volunteer specialist, where she developed policy briefs focusing on human rights abuse among Kenyans, such as the infamous Tana delta environment cancer case in Marsabit caused by oil spills in the county.

Like most people from pastoralist communities, tending to cows, sheep and goats was part of the Environment Cabinet Secretary's upbringing, which made her fall deeply in love with nature. In her formative years, Ms Soipan attended Ololulunga Primary School in Olentutu, Narok County, an institution set up by the World Bank to support pastoralist communities. She sat her

Kenya Certificate of Primary Education examination in the school and emerged as the top girl in Narok.

She joined Kenya High School after transferring from Moi Girls High School due to health complications and then sat her Kenya Certificate of Secondary Education (KCSE) exams in 1998.

The first Maasai woman to be a Cabinet minister, Ms Tuya is the fourth daughter of 15 of former Narok South MP Samson Ole Tuya.

And, as they say, the apple doesn't fall from the tree.

After a working stint at USAID, she joined elective and competitive politics in 2012, winning the Narok Woman Representative seat.

Last September, having abandoned her quest to vie for the Narok gubernatorial seat to campaign for President Ruto's bid for Kenya's top job, she was nominated as the Environment, Climate Change and Forestry Cabinet Secretary, taking over from Keriako Tobiko who hails from the neighbouring Kajiado County.

On where she sees herself in the next 10 years, she told the Business Daily: "The world needs fixing from many fronts. I pray that I will still be in a position of influence because fixing that world needs focus, consistency and diligence. I can offer these."

Besides her busy schedule running the affairs of the Environment Ministry, Ms Tuya also seeks to maintain a work-life balance.

"As a mother of four, the biggest challenge has been to strike a good balance between the demands of my job and giving my children quality time and attention. I know there is no such thing as succeeding in my work life and failing to raise my kids well. I have to succeed in both.

I pray a lot to strike this balance. I have a solid family backup. During the times I have to be away from my children for work. I also travel with them whenever I can when they are on holiday -- even when I am travelling for work because it helps them understand and appreciate, especially when I can't spend time with them," she said.

Infrastructure de propreté urbaine

MIGRER VERS DES VILLES AFRICAINES DURABLES

Plusieurs villes africaines peinent à s'arrimer aux standards de gestion moderne des déchets à travers la présence en leur sein, d'infrastructures appropriées pour la prise en charge des déchets. La prise en compte des

aménagements infrastructurels nécessaires pour la gestion des déchets dans la planification urbaine est aujourd'hui un indicateur permettant d'identifier une ville intelligente et durable.

Léona NOUNGA

L'absence ou l'insuffisance d'un mobilier urbain de propreté adéquat perturbe toute la chaîne de gestion des déchets dans les villes africaines.

- Pré-collette des déchets

Le service de pré-collette qui permet d'assurer le ramassage des déchets dans les quartiers difficilement accessibles est dans plusieurs cas, une source d'insalubrité urbaine. Face au déficit d'espaces de stockage pour accueillir les déchets récupérés par les pré-collecteurs, ces déchets sont déposés dans les points de regroupement prévus pour la collecte, et conduisent à leur saturation. Ce qui occasionne la dégradation du visuel des villes.

- Collecte des déchets

Le quotidien des cités africaines est marqué par d'importantes difficultés liées à la défaillance des infrastructures de collecte.

Les emplacements pour bacs à ordures métalliques ne sont pas toujours aménagés et sont à l'origine du dépôt d'ordures à même le sol, des risques environnementaux et de la dégradation des voiries.

Les bacs à ordures en plastique déposés généralement à ciel ouvert dans les quartiers administratifs et résidentiels ternissent parfois l'embellissement du paysage urbain.

Les abris pour bacs à ordures qui devraient être exigés dans la construction des immeubles, ne sont pas pris en compte dans les permis de bâtir.

De plus, l'inexistence de centres de transfert dans les villes, est un facteur majeur d'insalubrité en raison de l'extension des métropoles et des embouteillages permanents. L'éloignement des zones de collecte situées en périphérie, des décharges faisant ainsi du transport des déchets un véritable défi.

- Valorisation des déchets



La collecte en vrac des déchets ménagers met les villes africaines à la traîne par rapport au monde qui va de plus en plus vers l'économie circulaire. On note un manque criard d'infrastructures permettant d'assurer le tri et la récupération des déchets en fonction du potentiel valorisable au sein des villes.

Des types de mobilier urbain pour une meilleure gestion des déchets

Il existe une diversité d'infrastructures urbaines de propreté qui pourraient offrir aux villes africaines l'avantage d'adopter un mode de gestion intégrée des déchets et d'avoir des cités qui s'inscrivent dans le modèle des villes "zero déchet" visible et de l'économie circulaire.

- Les centres de regroupement des déchets de pré-collecte

Ce sont des points de rupture de charge spécifiques pour la pré-collecte qui permettent la bonne coordination de l'exécution de cette activité afin de ne pas saturer les points fixes existants pour la collecte des déchets.

- Les abris poubelles

Ce mobilier urbain a l'avantage de faciliter la conservation des déchets sans qu'ils ne soient visibles dans les espaces publics. Sur le plan esthétique, l'architecture de l'abri bac

permet d'embellir le paysage urbain environnant. Au-delà des espaces du centre-urbain, ces abris pour bac à ordures peuvent être aménagés près des immeubles pour une évacuation plus efficace des déchets dans ces points de forte concentration humaine.

- Les refuges pour bacs à ordures

Le refuge est conçu et dimensionné pour recevoir le poids des bacs métalliques de grande capacité et le passage des véhicules lourds de collecte tout en préservant la voirie grâce à sa structure en béton.

- Les déchetteries

Elles permettent d'accueillir les déchets industriels banals et les encombrants de la Ville. Elles constituent par ailleurs une plateforme de tri et de conditionnement des déchets pour faciliter le recyclage des déchets.

- Les Centres de transfert

Il s'agit d'infrastructures permettant de stocker provisoirement les déchets en journée et de les récupérer nuitamment, pour les acheminer vers les sites de traitement. Ce transfert des déchets contribue à l'optimisation du service de propreté (En maximisant le nombre de rotations des camions) et les coûts de transport des déchets dans les villes (En réduisant le kilométrage parcouru par les camions).

Centres de transfert

SOLUTIONS DE PROPRETÉ DES VILLES DURABLES

L'explosion démographique et l'extension horizontale des villes perturbent la collecte et le transport des déchets dans les villes africaines. L'aménagement des centres de transfert et de transit des déchets s'avère être une solution de propreté.

Léona NOUNGA

A titre d'illustration, un camion qui était programmé pour assurer quatre rotations pour la collecte, ne peut en effectuer qu'une ou deux, du fait de l'éloignement entre les zones de collecte et les décharges municipales. Plusieurs quartiers se retrouvent ainsi, plongés dans l'insalubrité.

L'on peut constater que les autorités publiques exaspérées par la situation, veulent en découdre avec l'insalubrité en multipliant les opérations de propreté à

Brazzaville, à Dakar ou à Yaoundé.

L'entreprise Hysacam qui a pris la mesure de l'ampleur de ce problème, apporte actuellement son expertise dans les solutions de transfert des déchets, aux villes de Douala et d'Edéa au Cameroun.

A Douala, le centre de transfert situé dans le quartier Youpwé va être inauguré dans les tous prochains jours. Il va permettre de stocker provisoirement les déchets en journée et de les

recupérer de nuit, avec de gros porteurs pour les transporter au Centre de Traitement des Déchets.

Cette zone de rupture aura l'avantage de contribuer à l'optimisation des coûts de transport des déchets de la ville et à la réduction des problèmes de mobilité liés au déploiement des camions de collecte.

Le centre de transfert qui est implanté sur une superficie de 4400 m², dispose d'un quai de chargement et de déchargement des déchets, d'un local technique pour le tri et d'un local de maintenance assorti d'un bassin de décantation pour le traitement des eaux usées et des graisses.





DOUALA Cameroun



Répression des inégalités environnementales en Afrique

LA NÉCESSITÉ D'UNE COUR INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT

Suite aux risques environnementaux observés de part et d'autre du continent, l'institution, si elle voit le jour, permettrait d'améliorer la protection de l'environnement.

Eric Vincent FOMO

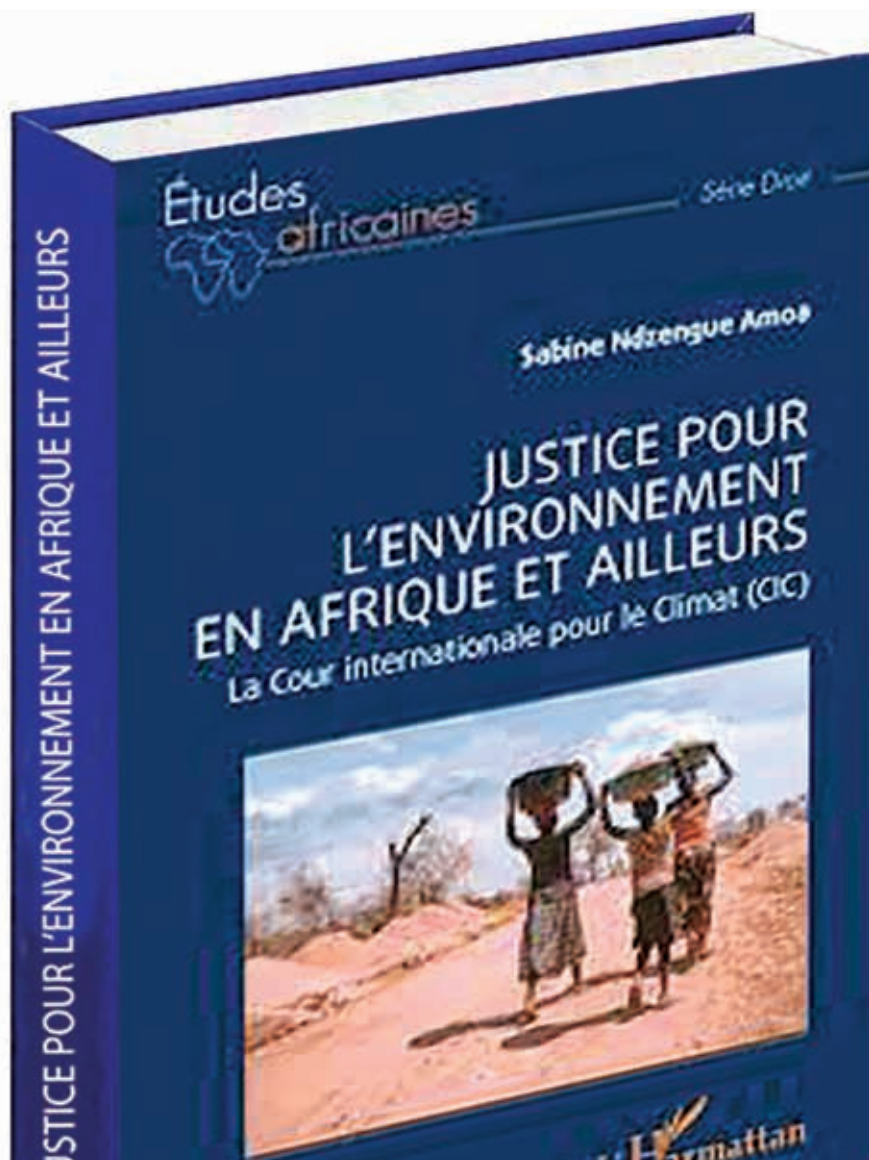
La multiplication des affaires devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), du fait que l'exercice de certains des droits garantis par les conventions peut être compromis par la dégradation de l'environnement et l'exposition à des risques environnementaux suscite matière à réflexion. A cet effet, Sabine Ndzengue Amoa met un point d'honneur sur la nécessité d'une Cour internationale pour le Climat (CIC) afin de réparer et réduire les inégalités environnementales. Qu'il s'agisse des inégalités subies par l'Afrique, ainsi que les petits Etats insulaires en développement, qui, par leur situation géographique et leur niveau de développement, sont lésés ou spécialement atteints par les effets néfastes des changements climatiques. Dans son ouvrage intitulé « Justice pour l'environnement en Afrique et ailleurs : La cour internationale pour le climat (CIC) », publié aux éditions L'Harmattan le 21 août 2023, l'auteure révèle que les émissions excessives de gaz à effet de serre, la pollution due à la fast fashion, aux déchets radioactifs ainsi que la complexité du phénomène des migrations climatiques, altèrent la protection de l'environnement par et sur le continent africain, précise la postface.

L'Afrique, avec ses projets tels la grande muraille verte, œuvre pour la restauration de l'environnement, indique Sabine Ndzengue Amoa. Consultante juridique spécialisée en droit de la santé, droit de l'environnement, droit public, l'auteure est également présidente d'ASPROBIO AGM, association pour la protection de la biodiversité et adoption de gestes marqueurs qui sensibilise à la protection de l'environnement et les changements

climatiques. Agée de 38 ans (née le 2 novembre 1986), Mme Ndzengue Amoa est également membre des commissions mondiales, comme le Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP), la Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE) et la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

L'ouvrage de 118 pages a pour zone géographique l'Afrique et porte sur les

thématiques : sociologie et questions de société, écologie et environnement, développement durable et cause animale. L'auteure dispose à son actif d'autres ouvrages, notamment : Changements climatiques : Quel impact sur la protection de la biodiversité (...) ? (L'Harmattan, 2020), Le permis de construire dans le droit de l'urbanisme (L'Harmattan, 2022) et santé pour tous et problématique des brevets sur les médicaments (L'Harmattan, 2022).



« Justice pour l'environnement en Afrique et ailleurs : La Cour internationale pour le Climat (CIC) », L'Harmattan, 21 août 2023, 118 pages.



Les thèmes qu'évoquent les différents numéros de vos magazines sont forts évocateurs. Ils sont source d'inspiration pour ceux qui font des recherches, pour ceux qui veulent en savoir plus sur les grandes décisions qui sont prises pour améliorer la situation du changement climatique qui sévit au quotidien de par le monde. Un coup de chapeau à toute l'équipe de rédaction.

Suggestion : Etant dans une ville où le plastique est la chose la mieux partagée par la population, ne serait-il pas possible qu'à côté des ordures que vous collectez au quotidien, le plastique qui se trouve dans les ordures soit aussi valorisé ?

M. DJABOULE Alain
Cadre à la SODECOTON (Maroua)



« Imagine un monde de propreté »



Hysacam, 50 ans au service de la propreté

Soyons écocitoyens !

